

PROVINCE DE QUEBEC  
MRC DE MASKINONGÉ  
MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 6 août 2018 à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

**PRÉSENTS :**

M. Robert Gauthier, Maire  
Mme Christina Béland, conseillère  
Mme Francine Buisson, conseillère  
M. François Beaudry, conseiller  
M. Jacques Defoy, conseiller

**ABSENTES :**

Mme Lucie Hamelin, conseillère  
Mme Charline Plante, conseillère

**ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

Mme Carolle Perron, Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

**ORDRE DU JOUR**

- 1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON AU 31-12-2017 PAR LA FIRME COMPTABLE LABRANCHE, THERRIEN, DAoust ET LEFRANÇOIS INC.**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS CONCERNANT LES ÉTATS FINANCIERS**
- 5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
- 6. CORRESPONDANCE :**
  - 6.1 M. Jean Fugère, entretien chemin Dufresne
  - 6.2 Ministre du Tourisme, Mme Julie Boulet : Aide financière activités estivales 2018. (300\$)
  - 6.3 Ministère de la Culture et des Communications : Aide aux initiatives de partenariat – subvention de 30 000\$ répartie sur 3 ans (2017-2018, 2018-2019 et 2019-2010)
  - 6.4 Ministre des Transports de la Mobilité et de l'Électrification : Aide financière de 138 514\$ Programme d'aide à la voirie locale – Volet Entretien des routes locales
  - 6.5 Ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé Publique et aux Saines habitudes de vie – subvention de 500\$ pour la tenue d'activités estivales
  - 6.6 Ministre de la Santé et des Services sociaux Gaétan Barrette : Aide financière 1 000\$ pour les activités de la Municipalité
  - 6.7 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports : Lettre concernant l'inspection des ponts situés sur le réseau municipal
  - 6.8 Marché Public St-Élie-de-Caxton : retrait de certains membres du Comité
  - 6.9 Garand Yvon : Départ à la retraite
  - 6.10 Pierre Deshaies : Statistiques du site web de la municipalité.

## **7. RAPPORT DES COMITÉS**

## **8. PRÉSENTATION DES COMPTES**

### **9. RÉOLUTIONS – ADMINISTRATION :**

- 9.1 Avis de motion règlement 2018-011 décrétant un emprunt et une dépense de 367 345.13\$ pour le resurfaçage du Chemin des Loisirs et la reconstruction du ponceau F-7006
- 9.2 Projet de règlement 2018-011 décrétant un emprunt et une dépense de 367 345.13\$ pour le resurfaçage du Chemin des Loisirs et la reconstruction du ponceau F-7006
- 9.3 Organisme du Bassin Versant (OBVRL) contrat de services : Suivi du périphyton dans certains lacs de la municipalité pour 2018 – part de la Municipalité 5 000\$
- 9.4 Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice : Avis de renouvellement de l'adhésion 2018 (50\$)
- 9.5 Chambre de Commerce Maskinongé : Renouvellement adhésion 2018-2019 – 230\$ taxes incluses
- 9.6 Signature d'une lettre d'entente entre le Syndicat des employés municipaux et la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton
- 9.7 Politique de gestion des abris pliants du marché public de Saint-Élie-de-Caxton : Modification de la procédure d'une demande
- 9.8 Association des Directeurs municipaux : Délégation au colloque de zone (inscription 105\$)
- 9.9 Autorisation à la Directrice générale d'aller en soumission sur invitation pour le sel de déglacage et le sable pour la saison 2018-2019
- 9.10 Mme Micheline Dupont, artiste-peintre de St-Élie : coût du matériel.

### **10. RÉOLUTION TRAVAUX PUBLICS /INCENDIE :**

- 10.1 Association des propriétaires du Lac Long de St-Élie-de-Caxton : Autorisation d'installer des pancartes sur l'emprise du Chemin de la Municipalité
- 10.2 Intervention auprès de la Sûreté du Québec concernant la vitesse au Lac Long / Route des Lacs et Lac du Barrage
- 10.3 Démission de M. Mario Samson comme Directeur Incendie
- 10.4 Nomination d'un Directeur d'Incendie.

### **11. RÉOLUTION LOISIRS/CULTURE/TOURISME :**

- 11.1 Remplacement du congé maternité de la technicienne en loisirs
- 11.2 Maisons fleuries 2018 – Achat de 4 bons d'une valeur de 100 \$ chacun auprès des Serres Serge Dupuis
- 11.3 Petite Fête : Fermeture de l'avenue Principale entre les rues Saint-Denis et-Saint-Pierre, samedi le 1<sup>er</sup> septembre 2018 de 10h à 21h (MTQ et Sûreté du Québec).

### **12. RÉOLUTION - URBANISME :**

- 12.1 Demande d'usage conditionnel pour permettre l'ajout d'un permis pour servir de l'alcool avec repas sur la terrasse : 2382 avenue Principale.

## **13. DIVERS/AFFAIRES NOUVELLES**

## **14. PÉRIODE DE QUESTIONS/SUGGESTIONS**

## **15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.**

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **RÉSOLUTION 2018-08-217**

Sur proposition de monsieur François Beaudry appuyé par monsieur Jacques Defoy  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le Conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton adopte l'ordre du jour en y ajoutant les points suivants :

#### **13. DIVERS/AFFAIRES NOUVELLES :**

- 13.1 Journée Country : Demande de partenariat (100\$);
- 13.2 Site Web de la Municipalité : Ajout de 2 onglets « service aux citoyens et services locaux »;
- 13.3 Dépôt des intérêts pécuniaires de la Conseillère Mme Charline Plante;
- 13.4 Nettoyage de fossés : Lac Souris, Lac long (3564\$ taxes en sus);
- 13.5 Demande d'aide financière pour la tordeuse des bourgeons d'épinette;
- 13.6 Correctif d'asphalte à divers endroits (14 805\$ taxes en sus).

Adoptée

## **3. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31-12-2017**

### **RÉSOLUTION 2018-08-218**

**CONSIDÉRANT** que la firme comptable Labranche, Therrien, Daoust et Lefrançois a effectué l'audit des états financiers de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2017;

Sur proposition de madame Christina Béland appuyé par monsieur François Beaudry  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le Conseil municipal accepte le dépôt du rapport financier de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton au 31-12-2017, préparé et audité par la firme comptable LABRANCHE, THERRIEN, DAOUST ET LEFRANÇOIS INC. et présenté par madame Anabelle Ducharme, MBA, CPA, auditrice, CA.

Le rapport audité indique pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2017 un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales un montant de 22 135\$.

Adoptée

## **4. PÉRIODE DE QUESTIONS CONCERNANT LES ÉTATS FINANCIERS**

Une seule question de la part des citoyens, soit monsieur Raouf Gargouri sur le règlement d'emprunt de 1 062 000\$ concernant les intérêts à payer.

## **5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUILLET 2018**

### **RÉSOLUTION 2018-08-219**

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par monsieur Jacques Defoy  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2018 dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soit approuvé tel que rédigé.

Adoptée

## **6. CORRESPONDANCE :**

- 6.1 M. Jean Fugère, entretien chemin Dufresne
- 6.2 Ministre du Tourisme, Mme Julie Boulet : Aide financière activités estivales 2018 (300\$)
- 6.3 Ministère de la Culture et des Communications : Aide aux initiatives de partenariat – subvention de 30 000\$ répartie sur 3 ans (2017-2018, 2018-2019 et 2019-2010)
- 6.4 Ministre des Transports de la Mobilité et de l'Électrification : Aide financière de 138 514\$ Programme d'aide à la voirie locale – Volet Entretien des routes locales
- 6.5 Ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé Publique et aux Saines habitudes de vie – subvention de 500\$ pour la tenue d'activités estivales
- 6.6 Ministre de la Santé et des Services sociaux Gaétan Barrette : Aide financière 1 000\$ pour les activités de la Municipalité
- 6.7 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports : Lettre concernant l'inspection des ponts situés sur le réseau municipal
- 6.8 Marché Public St-Élie-de-Caxton : retrait de certains membres du Comité
- 6.9 Garand Yvon : Départ à la retraite
- 6.10 Pierre Deshaies : Statistiques du site web de la municipalité.

La correspondance est déposée aux archives de la Municipalité pour consultation publique.

## **7. RAPPORT DES COMITÉS :**

### **CHRISTINA BÉLAND, Conseillère :**

Informe les citoyens présents que la Petite Fête 2018 aura lieu le 1<sup>er</sup> septembre. L'événement se déroulera aux alentours de l'Église de midi à environ 20 heures. Il n'y aura pas de spectacle en soirée, sauf qu'il y aura un festival des menteurs du village. Il y aura également des jeux gonflables et ne pas oublier l'épluchette des Élus.

De plus nous avons besoin de bénévoles pour monter/démonter les tables et pour l'épluchette de blé d'Inde.

### **FRANCINE BUISSON, Conseillère :**

**1 : Maisons fleuries :** Prise des photos par M. et Mme Chartier est terminée. Présentation du diaporama des photos avant et après la séance du Conseil, ainsi que le tirage des bons d'achat aura lieu lors de la séance régulière de septembre.

**2 : Activité d'accueil des nouveaux propriétaires résidents du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018 :** J'invite les nouveaux résidents à répondre pour ou avant le 15 août prochain pour confirmer leur participation ou non à l'activité d'accueil du 30 août 2018.

**3 Transport collectif :** Voir l'itinéraire et horaire sur le site Web (nouvelles) et sur le babillard municipal à l'entrée principale. En 2017, il y a eu 500 utilisations de ce service pour des déplacements scolaires, en services de santé, de magasinage, etc. Le volet du covoiturage demeure à développer.

**4. Planification des activités automnale :** Rappel pour l'inscription – vous référez au Muni-Info de Juin dernier et sur le site Web municipal sous l'onglet Loisir et vie communautaire.

**5. UTA inscriptions** : Cours d'histoire et de géopolitique. Titre de la formation : Tintin et Hergé, par Pierre Letarte. Les gens peuvent s'inscrire immédiatement par téléphone, par la poste ou par le site Web. Voir les informations complètes et le lien avec l'UTA de l'UQTR sur le site Web municipal. Places limitées.

**6. Programme PIED** : Confirmation que la prochaine session sera offerte à Saint-Élie du 12 septembre au 30 novembre. Les rencontres auront lieu les mercredis et vendredis à 10h pour une durée d'une heure.

**FRANÇOIS BEAUDRY, Conseiller** : Apporte une précision sur l'asphalte de la rue Langlois. Il faut faire l'aqueduc avant.

**JACQUES DEFOY, Conseiller** : Rien de spécial sauf les réunions du CCU et des Comités.

**ROBERT GAUTHIER, Maire** :

### **MOUVEMENTS DE PERSONNEL**

Suite à l'appel de candidatures pour le poste de Directeur général et Secrétaire-trésorier ou Directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité, dont la date limite pour soumettre sa candidature était le 26 juillet, votre Conseil municipal a reçu 19 curriculum vitae. Un processus de sélection dont les différentes étapes seront mises en place au cours des prochaines semaines, devrait nous permettre de combler le poste de façon permanente. Madame Carolle Perron qui assume l'intérim de ce poste depuis le 8 mai, participera activement au bon cheminement de ce dossier.

Le Conseil municipal a aussi accepté la démission de Monsieur Mario Samson comme Directeur du service incendie de la Municipalité. Celui-ci qui a été pompier volontaire depuis 30 ans et directeur du service depuis 10 ans, a été remercié par le Conseil municipal pour ses nombreuses années de services.

Suite à une consultation de l'ensemble des membres de la brigade du service incendie, le Conseil municipal a décidé de nommer monsieur Jérôme Bourassa au poste de Directeur du service incendie de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton. Celui-ci occupe déjà depuis plusieurs années le poste de Lieutenant au sein de la brigade du service incendie de la Municipalité. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions.

Suite à une entente avec le Syndicat régional des employés(es) municipaux de la Mauricie (CSN), section 26-Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, madame Sandra Gérôme a été nommée par le Conseil municipal au poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement. Celle-ci, qui occupait déjà un poste saisonnier à la Municipalité, notamment au niveau du programme de gestion et d'inspection des milieux riverains, du programme de réhabilitation des fosses septiques et de l'urbanisme, verra son rôle élargi pour englober notamment toutes les questions environnementales. On se rappellera que notre Municipalité a adhéré récemment au Programme Partenaire dans la Protection du Climat, visant la lutte aux changements climatiques dans le cadre de « En route vers la carboneutralité dans la MRC de Maskinongé » sous l'égide de la Société d'aide au développement des collectivités (SADC de Maskinongé). Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions.

Monsieur Yvon Garand, employé de la municipalité depuis une trentaine d'années, qui a été très actif notamment au niveau des loisirs, a annoncé sa décision afin de prendre sa retraite. Il continuera à titre de bénévole à assurer la coordination et l'animation de la ligne de balle familiale. Le Conseil municipal l'a remercié pour ces nombreuses années de loyaux services.

### **MOTIONS DE FÉLICITATIONS**

Le Conseil municipal a adressé une motion de félicitations à Késy Gélinas, un athlète de 15 ans de chez nous qui a participé aux Jeux du Québec à Thetford. Il faisait partie de la délégation Mauricienne de 220

athlètes et il a performé en athlétisme, dans une catégorie comportant plusieurs compétitions (décathlon). Il s'est classé 7e dans la finale au niveau du Québec. Rappelons que Késy nous a offert une très belle prestation en guitare lors d'un récent 5 à 7 au Garage de la Culture et que c'est lui qui organise l'activité « Saint-Élie-de-Crampons » dont la 2e édition se déroulera le samedi 29 septembre prochain. Un très bel exemple d'engagement et de dépassement pour notre jeunesse caxtonienne, dont nous pouvons être fiers.

Une autre motion de félicitations et de remerciements a été adressée par le Conseil municipal à Madame Micheline Dupont, artiste peintre de Saint-Élie-de-Caxton qui a transformé notre piano public en œuvre d'art unique au Québec. Elle a réalisé bénévolement ce travail d'artiste qui s'est échelonné sur 3 semaines et qui constitue une multitude des fresques représentant l'univers caxtonien. Nous vous invitons à aller voir cette belle réalisation au Garage de la culture et qui sait, à pianoter quelques notes...

### **TORDEUSE DES BOURGEONS DE L'ÉPINETTE**

Devant l'étendue du problème de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, qui couvrirait environ 300 hectares à Saint-Élie-de-Caxton, la municipalité a décidé d'élaborer un plan d'actions. Celui-ci comprendrait une évaluation plus précise du problème et de ses conséquences, notamment chez les propriétaires qui ne sont pas des exploitants forestiers (4 hectares et plus de terrain), des mesures préventives et curatives et des moyens d'informations. Le Conseil municipal a mandaté la Directrice générale par intérim et le Maire pour faire des demandes d'aides financières pour mettre en œuvre ce plan d'actions.

### **INTERVENTIONS AUPRÈS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC (SQ)**

À la suite de nombreuses plaintes de résidents au sujet de la vitesse excessive et du bruit, notamment sur la Route des Lacs, aux abords du Lac Plaisant et des Lacs Longs, ainsi qu'au Lac du Barrage, le Conseil municipal a adopté une résolution demandant à la Sûreté du Québec (SQ) d'accroître sa surveillance, notamment en fin de journée et les fins de semaine.

### **RAPPORT FINANCIER 2017**

La firme comptable LABRANCHE, THERRIEN, DAOUST ET LEFRANÇOIS INC. mandatée par la Municipalité pour effectuer l'audit des états financiers de 2017 a remis publiquement son rapport. Il ressort de celui-ci que le surplus de fonctionnement à des fins fiscales au 31 décembre 2017 a été de 22 135.\$ Pour plus de détails, vous pouvez consulter le sommaire de ce rapport sur le site Web de la Municipalité.

## **8. PRÉSENTATION DES COMPTES :**

### **LISTE DES COMPTES À PAYER :**

ACCESSOIRES D'AUTO LEBLANC LTEE, TUBE CARRIOLES	17.61\$
ATELIERS DE SOUDURE ST-ELIE	1 934.46\$
BÉLANGER SAUVÉ, AVOCATS	1 524.87\$
BELLERIVE JOCELYN, PROGRAMME DE RÉHABILITATION	5 173.88\$
BOISVERT SAMUEL, PRESTATIONS	132.00\$
BOTELHO JUAN, PREMIER RÉPONDANT	200.00\$
BOUTIQUE EDEN FLEURISTE, DÉCÈS	100.00\$
CARQUEST, PIÈCES D'AUTOS, HUILE & FILTRE	431.03\$
CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC, TOMES ROUTES	15.78\$
CMP MAYER INC., HABITS DE COMBAT	4 088.23\$
CONSTRUCTO SEAO – APPEL D'OFFRE CHEMIN DES LOISIRS	131.93\$
CONSULTANT S.B., PROGRAMME REHABILITATION	1 552.16\$
CONSULTANTS S.M. INC., SURVEILLANCE EAU POTABLE D.OUELLET	4 484.03\$

COOKE SERRURIES ENR. CLÉ BUREAU DG	16.96\$
DE CHARETTE LEON, CASTOR	430.00\$
DISTRIBUTION D.P., EAU GARAGE, TOURISME, MUNI	191.15\$
DUGAS MÉCANIQUE MOBILE, VÉRIFICATION SUSPENSION C. INC.	373.67\$
ENERGIES SONIC RN.S.E.C., DIESEL	1 313.97\$
ENTREPRISES ALAIN BOURNIVAL ET FILS, VÉRIF. RACCORD P.INC.	349.395\$
ENTREPRISES ELECTRIQUES, BRANCHEMENT ELEC.GARAGE C.	195.46\$
ENTREPRISES MARIO LAROCHELLE INC., AIR CLIMATISÉ	586.35\$
ENTREPRISES RENE NEWBERRY, PROGRAMME REHABILITATION	26 644.31\$
ENVIRONNEMENT M.C. INC., NETTOYAGE CELLULE RÉSERVOIR	623.74\$
EXCAVATION CR, PROGRAMME RÉHABILITATION	20 297.00\$
EXCAVATION R.M.G. INC., CONTRAT DÉCHETS MAI 2018	5 818.17\$
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE MUNICIPALITÉS, INSCRIP. CONGRES	4 009.75\$
FORICULTURE H.G. GAUTHIER INC., ENTRETIEN JARDIN	1 067.35\$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE, AVIS MUTATION	56.00\$
FOUILLET ALEXANDRE, SOUTIEN FINANCIER	125.00\$
FOURNITURE DE BUREAU DENIS, FOURNITURES DE BUREAU	607.40\$
GAUTHIER ROBERT, MAIRE, FRAIS DÉPLACEMENTS	257.58\$
GEOGRAPHIK IMPRESSION, DEPLIANTS	1 759.12\$
GEROME SANDRA, FRAIS DE DÉPLACEMENTS	94.60\$
GROUPE CLR, TELEPAGET POMPIERS	653.32\$
GROUPE LAFRENIÈRE TRACTEURS, BARRURE VOLANT TRACTEUR	55.97\$
HÉBERT-MOREAU ANNE-CLAUDE, FRAIS DE DÉPLACEMENT	42.32\$
HOCKEY LEMAY / SPI, VÊTEMENTS DE TRAVAIL	76.40\$
HOULE SÉBASTIEN, PREMIER RÉPONDANT	125.00\$
JULIE PLANTE ENR, LOCATION COSTUME ET RÉPARATIONS TOILES	199.87\$
JULIEN BELLERIVE & FILS, PROGRAMME RÉHABILITATION	15 404.38\$
LABORATOIRES CHOISY LTÉE, PAPIER À MAIN, ETC.	269.12\$
LE NOUVELLISTE, APPEL DE CANDIDATURE DG	546.36\$
L'ÉCHO DE MASKINONGÉ, PAGE COUP DE CŒUR	322.51\$
MARCHE RENÉ SAMSON, BIÈRE FONTAINE CAXTONNIENNE	1 072.43\$
MATÉRIAUX LAVERGNE, PETIT OUTILS	91.32\$
MICROBRASSERIE L'ARSENAL INC. BIÈRE FONTAINE CAXTONNIENNE	248.75\$
MRC DE MASKINONGÉ, REDEVANCES	7 244.09\$
MUISE PATRICK, PROGRAMME DE REHABILITATION	14 831.78\$
MUNICIPALITÉ DE CHARRETTE, PARTAGE RESSOURCES INCENDIE	388.38\$
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BONIFACE, FORMATION PRODUITS DANG.	135.17\$
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU, ENTRAIDE AVE ST-PAUL	1 640.06\$
NEKSYS AUTOMATION & CONTRÔLE DE PROCÉDÉS, TECHNICIEN	614.78\$
PAYSAGISTE PLUS	10 347.75\$
PIERRE MARCOTTE ET FILS INC., RADIO POUR VOITURE	862.31\$
POMPES À EAU LAUNIER & FILS INC. PLOMBERIE	325.19\$
POMPLO, REPARATION POMPE STATION PRINCIPALE	428.06\$
POSTES CANADA, MUNI-INFO	407.92\$
PRODUCTION MICHELINE SARRAZIN INC., LIVRE ZOOM	126.00\$
R.J. LÉVESQUE ET FILS LTÉE, REUSINAGE POMPE AQUEDUC	16 958.81\$
RECRE O FUN, DERNIER VERSEMENT ACT. CAMP DE JOUR	161.88\$
RIVARD GUY, LOCATION CONTENEUR	56.34\$

SERRES MORAND, 45 JARDINIÈRES	2 452.98\$
SERRES SERGE DUPUIS, 14 GROS POTS DE FLEURS	2 098.29\$
SIGNOPLUS INC., SIGNALISATION	92.10\$
TEST EAU SOL MJP INC., PROGRAMME RÉHABILITATION	689.85\$
TOURISME MAURICIE, DISTRIBUTION DEPLIANTS	635.81\$
<b>TOTAL :</b>	<b>164 209.51\$</b>

**LISTE DES COMPTES PAYÉS D'AVANCE :**

HYDRO QUÉBEC	697.66\$
RETRAITE QUÉBEC	384.37\$
REVENU CANADA	6 295.31
REVENU QUÉBEC	15 463.06\$
HYDRO QUÉBEC	144.07\$
L'UNION-VIE	1 555.24\$
HYDRO QUÉBEC	270.09\$
HYDRO QUÉBEC	970.12\$
CONSTRUCTO SEAO	29.40\$
HYDRO QUBEC	510.77\$
HYDRO QUÉBEC	1 074.39\$
HYDRO QUÉBEC	384.56\$
HYDRO QUÉBEC	593.68\$
HYDRO QUÉBEC	803.82\$
BELL MOBILITÉ INC.	243.81\$
SOGETEL INC.	696.44\$
<b>TOTAL :</b>	<b>30 179.04\$</b>
<b>SALAIRES NETS :</b>	<b>45 935.44\$</b>
<b>GRAND TOTAL :</b>	<b>240 323.99\$</b>

**ADOPTION DES COMPTES**

**RÉSOLUTION 2018-08-220**

Sur proposition de monsieur François Beaudry appuyé par madame Francine Buisson  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'AUTORISER** les déboursés du fonds général de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton pour les comptes à payer au montant de 164 209.51\$, les comptes déjà payés au montant de 30 179.04\$ et, les salaires nets du mois de juin 2018 au montant de 45 935.44\$, totalisant la somme de 240 323.99\$.

Adoptée

**9. RÉSOLUTIONS – ADMINISTRATION :**

**9.1 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2018-11 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT ET UNE DÉPENSE DE 367 345.13\$ POUR LE RESURFAÇAGE DU CHEMIN DES LOISIRS ET LA RECONSTRUCTION DU PONCEAU F-7006**



## AVIS DE MOTION

Monsieur François Beaudry, conseiller **DONNE AVIS DE MOTION** qu'à cette séance de conseil, il sera proposé pour adoption un règlement ayant pour titre « Règlement 2018-011 décrétant une dépense et un emprunt de 367 345.13\$ pour le resurfaçage du Chemin des Loisirs et la reconstruction du ponceau F-7006 ».

Il est également résolu qu'un avis soit donné pour la dispense de la lecture dudit règlement lors de son adoption.

### **9.2 PROJET DE RÈGLEMENT 2018-011 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT ET UNE DÉPENSE DE 367 345.13\$ POUR LE RESURFAÇAGE DU CHEMIN DES LOISIRS ET LA RECONSTRUCTION DU PONCEAU F-7006**

**CONSIDÉRANT QUE :** la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton est une municipalité régie par le *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1).

**CONSIDÉRANT QUE :** l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du 6 août 2018 et que le projet de règlement a été présenté à cette même séance;

**CONSIDÉRANT QUE :** les travaux de resurfaçage du Chemin des Loisirs et la reconstruction du Ponceau F-7006 sont devenus nécessaires pour la **qualité de vie des citoyens de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton**;

**CONSIDÉRANT QUE :** la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton désire se prévaloir de l'article 1061 du Code municipal du Québec, pour l'approbation dudit règlement;

**CONSIDÉRANT QUE :** la municipalité est en attente de recevoir une subvention à la hauteur de 75% du coût des travaux du PIRRL après approbation de l'estimé des travaux;

Il est proposé par monsieur François Beaudry appuyé par monsieur Jacques Defoy et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE :** la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton ordonne et statue par le conseil ce qui suit :

#### **ARTICLE 1.**

Le conseil est autorisé à faire des travaux de resurfaçage du Chemin des Loisirs et de reconstruction du ponceau F-7006 selon la soumission la plus basse reçue d'EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC. datée du 22 juin 2018, tel qu'il appert de l'estimation préparée par Carolle Perron, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexe « A » et « B ».

#### **ARTICLE 2.**

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 367 345.13 \$ pour les fins du présent règlement.

#### **ARTICLE 3.**

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 367 345.13\$\$ sur une période de 15 ans.

#### **ARTICLE 4.**

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une

taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

**ARTICLE 5.**

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépense en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

**ARTICLE 6.**

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versé pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement, notamment une partie de la subvention que la municipalité pourrait recevoir du PIIRL, le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention (Annexe D).

**ARTICLE 7.**

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Adopté à la séance de ce conseil tenue le 6 août 2018.

---

Robert Gauthier, maire

---

Carolle Perron  
Directrice générale sec.-trésorière par intérim.

Avis de motion : 6 août 2018  
Adoption projet de règlement : 6 août 2018

## ANNEXE « A »

Règlement 2018-011

### SOMMAIRE DES TRAVAUX PAR : EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC.

FORMULE DE SOUMISSION

SECTION C

#### BORDEREAU DE SOUMISSION

Art.	Description	Quantité approx.	Unité	Prix unitaire	Montant calculé
<b>1.0 Travaux de voirie tronçon #45</b>					
1.1	Planage du revêtement existant aux limites des travaux pour raccordement avec l'existant	90	m <sup>2</sup>	41,10 \$	3 699,00 \$
1.2	Liant d'accrochage, taux de 0,25 l/m <sup>2</sup> (entre enrobé existant et EC-10)	17200	m <sup>2</sup>	0,30 \$	5 160,00 \$
1.3	Liant d'accrochage, taux de 0,20 l/m <sup>2</sup> (entre enrobé neuf et ESG-10)	17200	m <sup>2</sup>	0,30 \$	5 160,00 \$
1.4	Couche de correction en enrobé bitumineux, EC-10 20 mm d'épais.	17200	m <sup>2</sup>	4,60 \$	79 120,00 \$
1.5	Couche de roulement en enrobé bitumineux, ESG-10 40 mm d'épais.	17200	m <sup>2</sup>	8,40 \$	144 480,00 \$
1.6	Supplément pour le raccordement des entrées privées réalisées dans une opération distincte avec enrobé bitumineux ESG-10, 50 mm d'épais	70	m <sup>2</sup>	42,70 \$	2 989,00 \$
1.7	Matériau granulaire MG 20 pour accotements et réfection des entrées privées incluant compaction	700	tonnes	17,00 \$	11 900,00 \$
1.8	Marquage de la chaussée moyenne durée, ligne jaune et 2 lignes blanches pour piste cyclable	1800	m	6,50 \$	11 700,00 \$
<b>Sous-total travaux de voirie tronçon #45</b>					<b>264 658,00 \$</b>

Initiales

## ANNEXE « A »

Règlement 2018-011

### SOMMAIRE DES TRAVAUX PAR : EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC.

FORMULE DE SOUMISSION

SECTION C

Art.	Description	Quantité approx.	Unité	Prix unitaire	Montant calculé
<b>2.0 Remplacement ponceau F7006</b>					
2.1	Enlèvement du pavage existant	200	m <sup>2</sup>	7,80 \$	1 580,00 \$
2.2	Ponceau en PEHD de 750 mm de diamètre incluant l'enlèvement du ponceau existant, les extrémités biseautées, les murs parafouilles et les transitions	15	m	664,30 \$	9 964,50 \$
2.3	Membrane Géoroute type II (Optionnel)	200	m <sup>2</sup>	2,20 \$	440,00 \$
2.4	Matériau granulaire MG 112 pour sous fondation	160	tonnes	11,80 \$	2 124,00 \$
2.5	Matériau granulaire MG 20 pour fondation supérieure	200	tonnes	16,00 \$	3 200,00 \$
2.6	Préparation de la surface granulaire avant pavage incluant les entrées privées réalisées dans la même opération	200	m <sup>2</sup>	9,40 \$	1 880,00 \$
2.7	Enrobé bitumineux ESG-14, 70 mm d'épais.	200	m <sup>2</sup>	25,10 \$	5 020,00 \$
2.8	Empierrement calibre 200-300, 500 mm épais.	100	m <sup>2</sup>	41,20 \$	4 120,00 \$
2.9	Ensemencement hydraulique H1 avec terre végétale 100 mm	50	m <sup>2</sup>	20,80 \$	1 040,00 \$
2.10	Gestion de l'eau et batardeau	1	forfait	4 421,60 \$	4 421,60 \$
<b>Sous-total remplacement ponceau F7006</b>					<b>33 770,10 \$</b>
<b>3.0 Organisation de chantier</b>					
3.1	Gestion de la circulation et signalisation des travaux	1	forfait	19 040,40 \$	19 040,40 \$
3.2	Remise en état des lieux	1	forfait	1 831,50 \$	1 831,50 \$
<b>Sous-total Organisation de chantier</b>					<b>20 871,90 \$</b>
Sous-total					319 500,00 \$
TPS (5,0%)					15 975,00 \$
TVQ (9,975%)					31 870,13 \$
<b>Total de la soumission</b> (à reporter à la page C-1)					<b>367 345,13 \$</b>



Initiales

## ANNEXE « A »

Règlement 2018-011

### SOMMAIRE DES TRAVAUX PAR : EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC.

#### CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION

CONTRAT NO : 7036082-18-613

1. La Intact compagnie d'assurance dont le bureau principal dans la  
(nom de la compagnie d'assurances)  
province de Québec est situé au 2450, rue Grouard, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3B3, ici représentée  
(adresse)  
madame/monsieur Jonathan Gauthier, ing. mandataire, dûment autorisé, ci-après appelée la " CAUTION "  
(nom, profession et titre)  
après avoir pris connaissance de la soumission devant être présentée ci-après appelée le  
" PROPRIÉTAIRE " Municipalité de Saint-Élie-de-Carleton le 22 juin 20 18 par Eurovia Québec  
(PROPRIÉTAIRE) (date) (nom du soumissionnaire)  
construction Inc., ici  
(nom du soumissionnaire)  
représenté par madame/monsieur Philippe Tremblay, ingénieur, Directeur Agence Mauricie, dûment autorisé, ci-après appelé  
(nom, profession et titre)  
L'«ENTREPRENEUR», pour resurfacement chemin des Loisirs et reconstruction panneau F7006, Municipalité de Saint-Élie-de-Carleton  
Projet no. 2017-104  
(description des travaux et endroit)

se porte caution de l'Entrepreneur, envers le PROPRIÉTAIRE aux conditions ci-dessous.

La CAUTION, au cas où le soumissionnaire retire sa soumission après la date de fermeture des soumissions ou refuse d'accepter l'avis d'adjudication du contrat ou au cas de son défaut de fournir au PROPRIÉTAIRE les cautionnements, assurances et autres documents requis dans les quinze (15) jours de la demande écrite au PROPRIÉTAIRE à ce sujet, s'oblige à payer au PROPRIÉTAIRE une somme d'argent représentant la différence entre le montant de la soumission dudit soumissionnaire et celui de la soumission subséquemment acceptée par le PROPRIÉTAIRE, sa responsabilité étant limitée à

dix pour cent dollars (10% \$)  
(montant en lettres)

2. L'ENTREPRENEUR dont la soumission a été acceptée doit en être avisé dans quatre-vingt-dix (90)  
durée de la validité  
qui suivent la date de fermeture des soumissions, autrement la présente  
de la soumission  
obligation est nulle et de nul effet.
3. Toute procédure judiciaire résultant du présent cautionnement doit être intentée dans les douze (12) mois de la date des présentes dans le district judiciaire de Saint-Maurice.
4. La CAUTION renonce au bénéfice de discussion.
5. L'ENTREPRENEUR intervient aux présentes pour y consentir et à défaut par lui de ce faire, la présente obligation est nulle et de nul effet.

EN FOI DE QUOI, la CAUTION et L'ENTREPRENEUR, par leurs représentants dûment autorisés, ont signé les présentes à Shawinigan le 22 jour de juin 20 18.

Katrina Janceau  
(témoin)  
Katrina Janceau  
(témoin)

Philippe Tremblay  
(L'ENTREPRENEUR) Philippe Tremblay, ing.  
Jonathan Gauthier  
(La CAUTION) Jonathan Gauthier, ing.

## ANNEXE « A »

Règlement 2018-011

### SOMMAIRE DES TRAVAUX PAR : EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC.

FORMULE DE SOUMISSION

SECTION C

DÉNOMINATION SOCIALE DU SOUMISSIONNAIRE

Eurovia Québec Construction inc.

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

1550, rue Ampère, bureau 200

Boucherville (Québec) J4B 7L4

ADRESSE POUR FINS DE CORRESPONDANCE

3200, boul. Hubert-Biermans

Shawinigan (Québec) G9N 6A4

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : (819) 539-2271

COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES : jonathan.gauthier@euroviacq.ca

TÉLÉCOPIEUR : (819) 539-7611  
(Numéro)

AUTRE :  
(Genre et numéro)

PAR :

SIGNATURE :

NOM (lettres moulées) : Philippe Tremblay, ing.

FONCTION : Directeur agence Mauricie

TÉMOIN DE LA SIGNATURE :

SIGNATURE :

NOM (lettres moulées) : Mélanie Francoeur

FONCTION : Adjointe administrative

DATE : Vendredi, le 22 juin 2018

Initiales

## ANNEXE « B »

Règlement 2018-011

### BUDGET MUNICIPALITÉ :

Soumission avant taxes	319 500.00\$
<b>SOUS-TOTAL SOUMISSION</b>	<b>319 500.00\$</b>
TPS (5%)	15 975.00\$
TVQ (9.975%)	31 870.13\$
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>367 345.13\$</b>
Remboursement TPS ( 5%)	(15 975.00\$)
Remboursement TVQ (9.975%) 50%	(15 935.06\$)
IMPRÉVUS ET CONTINGENCE	31 091.06\$
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>367 345.13\$</b>

## ANNEXE « C »

### Résolution 2018-07-202

Adjudication du contrat de resurfacement Chemin des Loisirs et de la reconstruction du Ponceau F-7006



#### Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2N0  
Téléphone : 819221-2839 - Télécopieur : 819221-4039  
Courriel : info@st-élie-de-caxton.ca - Site Web : www.st-élie-de-caxton.ca

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 3 juillet 2018 à 20H00 au Centre communautaire, situé au 50, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, sous la présidence de monsieur Robert Gauthier, maire.

PRÉSENCES : Mesdames Christina Béland et Francine Buisson et messieurs François Beaudry et Jacques Dohy.  
SONT ABSENTES : Mesdames Lucie Hamelin et Charline Plante

ÉGALEMENT PRÉSENTE : Madame Carole Perron, Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

#### ADJUDICATION CONTRAT RESURFAÇAGE CHEMIN DES LOISIRS ET RECONSTRUCTION DU PONCEAU F-7006

##### RÉSOLUTION 2018-07-202

CONSIDÉRANT la publication du document d'appel d'offres sur le site SEAD le 07-06-2018 pour le resurfacement du Chemin des Loisirs et la reconstruction du ponceau F-7006;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 22 juin 2018 et l'analyse desdites soumissions par l'ingénieur de la MRC DE MASKINONGÉ M. Adil Lafreché;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu cinq (5) soumissions:

CONSTRUCTION & PAVAGE PORTHEUF INC. 235 Rue Ducaud SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES, QC D0A 4B0	361 700,18\$ TAXES INCLUSES
SENTRA INC. – Région Montréal/Québec de Québec 911 Rue Malabar NOTRE-DAME-DU-ROCHER-EST, J0E 1A0	289 985,48\$ TAXES INCLUSES
AKOSMO CONSTRUCTION INC. 2508 Léves-Trépanier TROIS-RIVIÈRES, QC G0A 9T1	337 031,87\$ TAXES INCLUSES
EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC. 2000 Rue Hubert Biermann SHAWINIGAN, QC G0N 0A9	307 345,13\$ TAXES INCLUSES
ALDE BERGERON ET FILS LEE 65 Rue Bergeron MASKINONGÉ, QC J0K 1A0	483 416,23\$ TAXES INCLUSES

Sur proposition de monsieur François Beaudry appuyé par madame Francine Buisson  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'OCTROYER le contrat de resurfacement du Chemin des Loisirs et de reconstruction du ponceau F-7006 au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC., 3200 Boulevard Hubert-Biermann, Shawinigan au montant de 307 345,13\$ taxes incluses, conditionnel à l'attribution de la subvention du PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (RIRL).

Adoptée

Copie certifiée conforme  
ce 23 juillet 2018

Carole Perron,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim



## ANNEXE « C »

### Résolution 2018-07-204

Adjudication du contrat du contrôle qualitatif du resurfacement Chemin des Loisirs et reconstruction du Ponceau F-7006



#### Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2H0  
Téléphone : 819221-2639 - Télécopieur : 819221-4039  
Courriel : info@st-elle-de-caxton.qc - Site Web : www.st-elle-de-caxton.qc

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 3 juillet 2018 à 20h00 au Centre communautaire, situé au 50, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, sous la présidence de monsieur Robert Gauthier, maire.

PRÉSENCES : Mesdames Christina Béland, Françoise Buisson et messieurs François Beaudry et Jacques Deloy.  
ABSENCES : Mesdames Lucie Hamelin et Charline Plante

ÉGALEMENT PRÉSENTE : Madame Carole Perron, Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

ADJUDICATION CONTRAT  
CONTRÔLE QUALITATIF  
RESURFACÉGE CHEMIN DES LOISIRS ET RECONSTRUCTION DU PONCEAU F-7006

RÉSOLUTION 2018-07-204

CONSIDÉRANT que l'ingénieur de la MRC DE MASKINONGÉ a procédé à des appels d'offres pour le contrôle qualitatif des matériaux pour le resurfacement du Chemin Des Loisirs et la reconstruction du ponceau F7006;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 29 juin 2018 et l'analyse desdites soumissions par l'ingénieur de la MRC DE MASKINONGÉ M. Adil Lahrichi;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu trois (3) soumissions;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'ingénieur de la MRC DE MASKINONGÉ, M. Adil Lahrichi;

GHD TROIS-RIVIÈRES 2385 Rue Charbonneau TROIS-RIVIÈRES, QC G9A 5G9	1 962 025 TAXES INCLUSES
INC. CARLINI GEM QUÉBEC INC. 2442 Blvd Des Rivières TROIS-RIVIÈRES, QC G9C 3X7	1 996 025 TAXES INCLUSES
ENGLOB CORPORATION	1 962 448 TAXES INCLUSES

Sur proposition de Monsieur François Beaudry appuyé par Monsieur Jacques Deloy  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'OCCTROYER le contrat de contrôle qualitatif de resurfacement du Chemin des Loisirs et de reconstruction du ponceau F-7006 au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme GHD, 2385 rue Charbonneau, Trois-Rivières pour un montant de 7 962 025 taxes incluses, conditionnel à l'obtention de la subvention du PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - VOLET REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (RIRL)

Adoptée

Copie certifiée conforme  
ce 23 juillet 2018

Carole Perron,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

## ANNEXE « C »

### Résolution 2018-07-203

Demande d'aide Financière à la Voirie locale VOLET –Redressement des infrastructures routières pour le resurfage du Chemin des Loisirs et la reconstruction du ponceau F-7006



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton  
La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2H9  
Téléphone : 819221-2839 - Télécopieur : 819221-4039  
Courriel : [info@st-elie-de-caxton.qc.ca](mailto:info@st-elie-de-caxton.qc.ca) Site Web : [www.st-elie-de-caxton.qc.ca](http://www.st-elie-de-caxton.qc.ca)

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 3 juillet 2018 à 20h00 au Centre communautaire, situé au 50, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, sous la présidence de monsieur Robert Gauthier, maire.

PRÉSENCES : Mesdames Christine Béland et Francine Bisson et messieurs François Beaudry et Jacques Delyo  
SONT ABSENTES : Mesdames Lucie Hamelin et Charline Panta

ÉGALEMENT PRÉSENTE : Madame Carole Pemon, Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA VOIRIE LOCALE  
VOLET – REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES

RESURFAÇAGE CHEMIN DES LOISIRS ET RECONSTRUCTION DU PONCEAU F-7006

RÉSOLUTION 2018-07-203

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RRL);

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC DE MASKINONGÉ a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE);

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton désire présenter une demande d'aide financière au MINISTÈRE pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RRL;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante : le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres);

POUR CES MOTIFS :

Sur proposition de monsieur François Beaudry appuyé par madame Christine Béland  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE LE conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adopté

Copie certifiée conforme  
ce 5 juillet 2018

Carole Pemon,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

## ANNEXE « D »

### En attente de la confirmation de la subvention du PIIRL

**Carolle Perron**

---

**De:** Carolle Perron <direction.st-elie@sogetel.net>  
**Envoyé:** 5 juillet 2018 08:12  
**À:** 'Lesueur, François'  
**Objet:** Dossier: RIRL-2016-273-A  
**Pièces jointes:** ADJUDICATION CONTRAT CONTRÔLE QUALITATIF CHEMIN DES LOISIRS.pdf;  
ADJUDICATION CONTRAT RESURFACAGE CHEMIN DES LOISIRS + PONCEAU.pdf;  
Bordereau de soumission (plus-bas soumissionnaire).pdf; RÉOLUTION DEMANDE  
D'AIDE FINANCIERE.pdf

Bonjour M. Lesueur,

Ci-joint le dossier RIRL 2016-273-A pour le resurfaçage du Chemin des Loisirs et de la reconstruction du ponceau F-7006

Je suis à votre disposition pour information supplémentaire au dossier car nous souhaitons faire le travail dès votre approbation.

MERCI ET BONNE JOURNÉE !

Carolle Perron  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton  
52, chemin des Loisirs  
Saint-Élie-de-Caxton, Qc G0X 2N0  
Tél : 819 221-2839 poste 2950  
Télécopie : 819 221-4039

**Carolle Perron**

---

**De:** Lesueur, François <Francois.Lesueur@transports.gouv.qc.ca>  
**À:** Carolle Perron  
**Envoyé:** 5 juillet 2018 12:09  
**Objet:** Lu : Dossier: RIRL-2016-273-A

Votre message

À : Lesueur, François  
Sujet : Dossier: RIRL-2016-273-A  
Envoyé : jeudi 5 juillet 2018 12:12:07 (UTC+00:00) Monrovia, Reykjavik  
a été lu le jeudi 5 juillet 2018 16:08:08 (UTC+00:00) Monrovia, Reykjavik

#### **RÉSOLUTION 2018-08-221**

Sur proposition de monsieur François Beaudry appuyé par monsieur Jacques Defoy  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'ADOPTER** le projet de règlement 2018-011 ayant pour titre :

**« PROJET DE RÈGLEMENT NO 2018-011 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 367 345.13 \$  
ET UN EMPRUNT DE 367 345.13 \$ POUR LE RESURFAÇAGE DU CHEMIN DES LOISIRS  
ET LA RECONSTRUCTION DU PONCEAU F-7006 »**

Adoptée

#### **9.3 ORGANISME DU BASSIN VERSANT (OBVRL) CONTRAT DE SERVICES : SUIVI DU PÉRIPHYTON DANS CERTAINS LACS DE LA MUNICIPALITÉ POUR 2018 – PART DE LA MUNICIPALITÉ 5 000\$**

#### **RÉSOLUTION 2018-08-222**

Sur proposition de madame Christina Béland appuyé par madame Francine Buisson  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton autorise l'Organisme de bassins versants DES RIVIÈRES DU LOUP ET DES YAMACHICHE (OBVRLY) à faire le suivi sur certains lacs de territoire de la Municipalité au cours de l'été 2018. Le suivi sera effectué aux lacs suivants : Lac long (12 sites), Lac Plaisant (8 sites), Lac Bell (6 sites), Lacs du Barrage et Garand (12 sites), et le Petit Lac Rose (6 sites), totalisant 44 sites.

Ladite entente comprend les prises de mesure sur le terrain, l'analyse des données, la cartographie et la rédaction du rapport, pour une contribution municipale de 5 000\$ et de 1 000\$ pour l'OBVRLY.

Adoptée

#### **9.4 ASSOCIATION FORESTIÈRE DE LA VALLÉE DU SAINT-MAURICE : AVIS DE RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION 2018 (50\$)**

#### **RÉSOLUTION 2018-08-223**

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par monsieur Jacques Defoy  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'AUTORISER** le renouvellement de l'adhésion 2018 auprès de l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice, 500 avenue Broadway, Shawinigan, pour un montant de 50\$ taxes incluses.

Adoptée

**9.5 CHAMBRE DE COMMERCE MASKINONGÉ RENOUVELLEMENT ADHÉSION 2018-2019 – 230\$ TAXES INCLUSES**

**RÉSOLUTION 2018-08-224**

Sur proposition de madame Christina Béland appuyé par monsieur François Beaudry et résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'AUTORISER** le renouvellement de l'adhésion 2018-2019 auprès de la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA MRC DE MASKINONGÉ, 871, boul. Saint-Laurent Ouest, bureau 200, Louiseville, pour un montant de 230\$ taxes incluses.

Adoptée

**9.6 SIGNATURE D'UNE LETTRE D'ENTENTE # 7 ENTRE LE SYNDICAT RÉGIONAL DES EMPLOYÉS (ES) MUNICIPAUX DE LA MAURICIE (CSN) (SECTION 26- MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON**

**RÉSOLUTION 2018-08-225**

Sur proposition de monsieur Jacques Defoy appuyé par monsieur François Beaudry et résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'AUTORISER** le Maire et la Directrice générale par intérim à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton une lettre d'entente portant le # 7 entre la Municipalité et le Syndicat des employés (es) municipaux de la Mauricie (CSN) (section 26 – Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton) concernant une nouvelle catégorie d'emploi – Inspecteur en bâtiments et en environnement.

Adoptée

**9.7 POLITIQUE DE GESTION DES ABRIS PLIANTS DU MARCHÉ PUBLIC DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON; MODIFICATION DE LA PROCÉDURE D'UNE DEMANDE**

**RÉSOLUTION 2018-08-226**

**CONSIDÉRANT QUE** les abris pliants constituent un équipement essentiel pour la réalisation du Marché public de Saint-Élie-de-Caxton;

**CONSIDÉRANT QUE** l'utilisation des abris pliants pour le marché public a été prévue pour une période allant de 2015 à 2029;

Sur proposition de monsieur François Beaudry appuyé par madame Christina Béland et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le Conseil municipal autorise la modification de LA POLITIQUE DE GESTION DES ABRIS PLIANTS concernant la procédure de la demande et la procédure pour récupérer et rapporter les abris, tel qu'inscrit dans ladite politique modifiée et datée du 6 août 2018.

Adoptée

**9.8 ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX : DÉLÉGATION AU COLLOQUE DE ZONE  
(INSCRIPTION 105\$)**

**RÉSOLUTION 2018-08-227**

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par monsieur Jacques Defoy  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le Conseil municipal autorise la Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim. à assister au Colloque annuel – zone 16, de l'Association des Directeurs Municipaux de la Mauricie, le 21 septembre 2018 à la Sucrierie Boisvert & Fils à Saint-Stanislas, et paie l'inscription au montant de 105\$ taxes incluses.

Adoptée

**9.9 AUTORISATION À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE D'ALLER EN SOUMISSION SUR INVITATION POUR  
LE SEL DE DÉGLAÇAGE ET LE SABLE POUR LA SAISON 2018-2019**

**RÉSOLUTION 2018-08-228**

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par monsieur Jacques Defoy  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le Conseil municipal autorise la Directrice générale et secrétaire-trésorière à aller en soumission sur invitation pour le sel de déglacage et le sable pour l'hiver 2018-2019.

Adoptée

**9.10 MME MICHELINE DUPONT, ARTISTE-PEINTRE DE ST-ÉLIE : RECONNAISSANCE DES TRAVAUX  
DE PEINTURE SUR LE PIANO DU GARAGE DE LA CULTURE**

**ATTENDU QUE** madame Micheline Dupont est une artiste-peintre de Saint-Élie-de-Caxton reconnue partout au Québec pour l'ensemble de ses œuvres;

**ATTENDU QUE** madame Micheline Dupont s'est portée volontaire pour donner son temps et prêter son talent à la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton pour transformer le piano public au Garage de la Culture en œuvre d'art public;

**ATTENDU QUE** le piano public devenu « œuvre d'art » ajoute au patrimoine culturel et communautaire de Saint-Élie-de-Caxton;

**RÉSOLUTION 2018-08-229**

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par madame Christina Béland  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le Conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, en guise de reconnaissance de l'œuvre d'art de madame Dupont lui verse une compensation monétaire de 500\$ pour le matériel et la peinture utilisés pour peindre le piano public au Garage de la Culture.

Adoptée

## **10. RÉOLUTIONS – TRAVAUX PUBLICS/INCENDIE**

### **10.1 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC LONG DE ST-ÉLIE-DE-CAXTON - AUTORISATION D'INSTALLER DES PANCARTES SUR L'EMPRISE DU CHEMIN DE LA MUNICIPALITÉ**

#### **RÉSOLUTION 2018-08-230**

Sur proposition de monsieur François Beaudry appuyé par madame Christina Béland et résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'AUTORISER** l'Association des propriétaires du Lac Long de Saint-Élie-de-Caxton à installer trois panneaux sur l'emprise du Chemin appartenant à la Municipalité.

Le premier panneau est un pictogramme pour le partage d'un piéton, d'une bicyclette et d'une voiture installé dans les endroits suivants : au bas de la côte à Potvin soit entre les adresses civiques du 1201 et 1281, entre le 1381 et le 1621 et le dernier entre le 1901 et le 2001. Le deuxième panneau vise le ramassage des excréments de chiens, dont trois panneaux à installer à des endroits stratégiques.

Ces panneaux seront payés et installés par l'Association des propriétaires du Lac Long.

Adoptée

### **10.2 INTERVENTION AUPRÈS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC CONCERNANT : LA VITESSE AU LAC LONG/ROUTE DES LACS ET LE LAC DU BARRAGE**

#### **RÉSOLUTION 2018-08-231**

**CONSIDÉRANT** la vitesse excessive et le bruit des motos circulant sur la Route des Lacs, notamment à la hauteur du Lac Plaisant et des Lacs-Longs, ainsi que sur le Chemin du Lac du Barrage.

**CONSIDÉRANT** le danger pour les résidents;

Sur proposition de monsieur Jacques Defoy appuyé par monsieur François Beaudry et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton transmette une demande à la Sûreté du Québec de Saint-Boniface afin d'installer des sonomètres pour mesurer le niveau de pression acoustique permettant ainsi de mesurer le bruit des motos qui circulent les fins de semaine sur la Route des Lacs. La Municipalité demande également à la Sûreté du Québec d'effectuer des barrages les fins de semaine afin de sensibiliser les usagers qui empruntent ces routes.

Nous apprécierions également que les policiers utilisent les outils nécessaires pour constater la vitesse et le bruit des motos qui passent sans cesse du vendredi au dimanche en après-midi et en soirée.

Adoptée

### **10.3 DÉMISSION DE MONSIEUR MARIO SAMSON COMME DIRECTEUR DES INCENDIES**

#### **RÉSOLUTION 2018-08-232**

Sur proposition de madame Francine Buisson et appuyé par madame Christina Béland  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le Conseil de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton accepte la démission de monsieur Mario Samson comme Directeur du service incendie de la Municipalité, en poste comme pompier volontaire depuis 1988 et comme Directeur des Incendies depuis 2008.

Les membres du Conseil profitent de l'occasion pour le remercier de ses loyaux services au sein du Service incendie de la municipalité et le remercient également pour la passation de ses connaissances auprès du nouveau Directeur.

Cette démission est effective à partir du 1<sup>er</sup> août 2018.

Adoptée

### **10.4 NOMINATION D'UN DIRECTEUR DES INCENDIES**

#### **RÉSOLUTION 2018-08-233**

**CONSIDÉRANT** la décision de monsieur Mario Samson, Directeur du service incendie de la Municipalité depuis 2008 de quitter ses fonctions au sein dudit service;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Jérôme Bourassa possède une excellente feuille de route au niveau Incendie où il occupe entre autres le poste de Lieutenant au sein du service incendie de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton depuis plusieurs années;

**CONSIDÉRANT** l'appui de tous ces collègues à la Brigade Incendie

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Jérôme Bourassa a déjà plein d'idées afin d'amener la brigade des pompiers encore plus loin;

Sur proposition de madame Christina Béland appuyé par monsieur François Beaudry  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** monsieur Jérôme Bourassa soit nommé comme Directeur du service incendie de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton et assure le leadership et la responsabilité du département.

Adoptée

### **11. RÉSOLUTIONS; LOISIRS/CULTURE/TOURISME**

#### **11.1 REMPLACEMENT DU CONGÉ MATERNITÉ TECHNICIENNE EN LOISIRS**

#### **RÉSOLUTION 2018-08-234**

Sur proposition de madame Christina Béland appuyé par monsieur Jacques Defoy  
et résolu à l'unanimité des membres présents :



**D'AUTORISER** la Directrice générale et secrétaire-trésorière d'aller en appel de candidature pour le poste de Technicien (ne) en loisirs et culture pour le remplacement du congé de maternité du mois d'août à décembre 2018, selon la convention collective de travail des employés municipaux de la Mauricie (CSN) (Section 26 – Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton).

Adoptée

**11.2 MAISONS FLEURIES 2018 - ACHAT DE 4 BONS D'UNE VALEUR DE 100\$ CHACUN AUPRÈS DES SERRES SERGE DUPUIS)**

**RÉSOLUTION 2018-08-235**

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par monsieur Jacques Defoy et résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'AUTORISER** l'achat de 4 bons d'une valeur de 100\$/chacun, auprès des SERRES DUPUIS pour la promotion « Maisons Fleuries 2018 ».

Ces bons seront remis à la séance du 4 novembre 2018.

Adoptée

**11.3 PETITE FÊTE : FERMETURE DE LA RUE PRINCIPALE ENTRE LES RUES ST-DENIS ET ST-PAUL, SAMEDI LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2018 DE 10H À 21H (MTQ ET SÛRETÉ DU QUÉBEC)**

**RÉSOLUTION 2018-08-236**

**CONSIDÉRANT** la Petite Fête qui aura lieu samedi le 1<sup>er</sup> septembre 2018 dans la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton;

Sur proposition de madame Christina Béland appuyé par madame Francine Buisson et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité soit et est autorisée à informer la Sûreté du Québec et le Ministère des Transports que le samedi 1<sup>er</sup> septembre, l'avenue Principale entre les rues Saint-Denis et Saint-Pierre sera fermée de 10h à 21h pour la PETITE FÊTE.

La sécurité des lieux sera effectuée par le Service incendie de la Municipalité.

Adoptée

## **12. RÉOLUTION URBANISME :**

### **12.1 DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL POUR PERMETTRE L'AJOUT D'UN PERMIS POUR SERVIR DE L'ALCOOL AVEC REPAS SUR LA TERRASSE : 2382 AVENUE PRINCIPALE**

Le dossier est reporté à une séance ultérieure.

## **13. DIVERS/AFFAIRES NOUVELLES :**

### **13.1 JOURNÉE COUNTRY : DEMANDE DE PARTENARIAT (100\$)**

#### **RÉSOLUTION 2018-08-237**

Sur proposition de madame Christina Béland appuyé par madame Francine Buisson et résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'ACCORDER** un montant de 100\$ pour la Journée Country de Saint-Élie-de-Caxton qui se tiendra le 3 novembre au Centre Communautaire de Saint-Élie-de-Caxton.

Adoptée

### **13.2 SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ – AJOUT À L'ONGLET « SERVICES AUX CITOYENS ET SERVICES LOCAUX »**

#### **RÉSOLUTION 2018-08-238**

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par madame Christina Béland et résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'AUTORISER** une dépense de 195\$ taxes en sus pour l'ajout de deux pages sur le site Web, soit « Premiers répondants et Transports Collectifs ».

Adoptée

### **13.3 DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES D'UN MEMBRE DU CONSEIL**

Madame la conseillère Charline Plante dépose une nouvelle déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil.

### **13.4 NETTOYAGE DE FOSSÉS : LAC SOURIS ET LAC LONG**

#### **RÉSOLUTION 2018-08-239**

Sur proposition de monsieur François Beaudry appuyé par monsieur Jacques Defoy et résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'AUTORISER** le service des Travaux Publics de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton d'exécuter des travaux de nettoyage de fossés au Lac Souris et au Lac Long, pour un montant approximatif de 3 564\$ taxes en sus.

Adoptée

**13.5 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DES MINISTÈRES CONCERNÉS CONCERNANT LA TORDEUSE DES BOURGEONS D'ÉPINETTE**

**RÉSOLUTION 2018-08-240**

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par monsieur Jacques Defoy  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'AUTORISER** la Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à faire les démarches nécessaires auprès des Ministères concernés afin d'obtenir une aide financière pour le problème de la tordeuse des bourgeons d'épinette.

Adoptée

**13.6 CORRECTIF D'ASPHALTE À DIVERS ENDROITS (14 805\$) TAXES EN SUS**

**RÉSOLUTION 2018-08-241**

Sur proposition de monsieur François Beaudry appuyé par monsieur Jacques Defoy  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'AUTORISER** les Travaux Publics à faire des correctifs d'asphalte à divers endroits dans la Municipalité pour un montant approximatif de 15 000\$.

Adoptée

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS/SUGGESTIONS :**

Une période de questions/suggestions est accordée aux citoyens présents de 21 h à 21 h 14 ; considérant les propos de M. Raouf Gargouri.

**MAIRE DEMANDE UNE RÉSOLUTION POUR L'EXPULSION DE MONSIEUR GARGOURI**

**RÉSOLUTION 2018-08-242**

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par monsieur Jacques Defoy  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** monsieur Raouf Gargouri soit expulsé de la réunion du Conseil municipal de la séance du 6 août 2018 en vertu de l'article 15 du règlement 2017-007 régissant le déroulement de sessions du Conseil municipal.

Monsieur Raouf Gargouri refuse de sortir et le Maire met fin à l'assemblée du Conseil.

Adoptée

## **15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

### **RÉSOLUTION 2018-08-243**

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par monsieur François Beaudry  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

La conseillère madame Francine Buisson propose de lever l'assemblée à 21 h 15

Adoptée

---

Robert Gauthier, Maire

---

Carolle Perron  
Directrice générale secrétaire-trésorière par intérim